



# COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

---

## Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal No. 05/2024 :

Demande de crédit de CHF 6'500'000.-- TTC pour l'achat de la parcelle 332 dit "Le Cube de Verre"

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 25 avril 2024 pour étudier le préavis susmentionné, en présence de tous les membres de la municipalité qui ont répondu à nos questions et nous les en remercions.

### Commentaires généraux

Une visite de l'objet du préavis susmentionné a été effectuée afin d'évaluer l'état des lieux, ainsi que son affectation possible.

La configuration des lieux est clairement destinée à être un centre de soins avec plus d'une vingtaine de chambres confortables de 10 à 20 m<sup>2</sup> avec sanitaires, ainsi que des lieux communs de loisirs (piscine, salle de musculation et salle de bal). L'ensemble est complété par un réfectoire et une cuisine professionnelle. Le bâtiment conviendrait à l'accueil de personnes seules plutôt que de familles.

L'investissement dans un tel objet serait une magnifique opportunité à condition d'être sûr de pouvoir le rentabiliser immédiatement, ce qui nécessiterait des recherches pour lesquelles nous n'avons pas suffisamment de temps.


### Propositions d'amendements

Néant

### Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 05/2024 et en avoir débattu, la Commission a conclu à son refus tel que proposé, ceci à la majorité avec 2 abstentions.

Ainsi fait à Arzier-Le Muids, le 25 avril 2024.

  
Ivané Ohanessian, rapporteur

  
Eliane Badan

  
Ana Hübscher

Jean-Pierre Vuille

Pietro Izzo (excusé)